

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTHUREUX SUR SAONE

LE 21 MARS 2013

L'an deux mil treize, le 21 mars à 18h00, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Raynald MAGNIEN.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Raynald MAGNIEN, Président.

Madame Marie-Agnès BOUCHAIN, Vice Présidente.

Mesdames N. ARTEL, B. BERNARD, M.C DAGUET, M. FRANÇAIS.

ETAIENT ABSENTS :

Madame Mireille GANIEZ, excusée.

Madame Francine FAUCHON.

Monsieur Pierre-Jean FREBY, a donné pouvoir à Madame Marie-Agnès BOUCHAIN, excusé.

SECRETARE : Madame Nadine ARTEL.

Date de convocation : le 12 mars 2013.

ORDRE DU JOUR

- Compte administratif 2012
- Compte de gestion 2012
- Affectation des résultats
- Budget primitif 2013
- Repas de l'Age d'Or 2013

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion du 25 septembre 2012, aucune observation n'étant formulée, celui-ci est accepté à l'unanimité.

2013-03-21-1- Compte administratif 2012.

La commission administrative, réunie sous la présidence de Madame Marie Agnès BOUCHAIN, Vice-présidente délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012 dressé par Monsieur Raynald MAGNIEN, Président du C.C.A.S. après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2012 le budget supplémentaire et les délibérations modificatives de l'exercice 2012;

A l'unanimité,

1°) lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif: lequel peut se résumer ainsi

	<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
<u>Résultat exercice précédent</u>		
• Déficit		
• Excédent		10 200,20€
<u>Opération exercice 2012</u>		
• Mandats		16 161,12€
• Titres		14 720,15€
<u>Résultat à la clôture de l'exercice 2012</u>		
• Déficit		
• Excédent		8 759,23€

2°) - **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) - **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2013-03-21-2- COMPTE DE GESTION 2012.

Le Comité du Centre Communal d'Action Sociale, réuni sous la présidence de Monsieur Raynald MAGNIEN, après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2012 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et des recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2012,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

A l'unanimité,

➤ **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2013-03-21-3- Affectation des résultats.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 8 759,23€,

Les membres du Conseil d'Administration :

➤ **DECIDENT**, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice - 1 440,97 €

Résultats antérieurs reportés 10 200,20 €

Résultat à affecter 8 759,23 €

Solde d'exécution d'investissement

D 001 (besoin de financement) 0,00 €

R 001 (excédent de financement) 0,00 €

Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement 0,00 €

Excédent de financement (1) 0,00 €

Besoin de financement F 0,00 €

AFFECTATION = C 8 759,23 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 0,00 €

2) Report en fonctionnement R 002 8 759,23 €

2013-03-21-4- Budget primitif 2013.

Après avoir pris connaissance de la proposition du budget primitif 2013 présentée par Monsieur Raynald MAGNIEN, Président, les membres du C.C.A.S :

A l'unanimité,

➤ **ACCEPTENT** le budget primitif 2013 dont les sections sont arrêtées comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 12 539,00 €

Recettes 12 539,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses 5 639,00 €

Recettes 5 639,00 €

2013-03-21-5- Repas de l'Age d'Or 2013.

Pour l'année 2013, les personnes de 65 ans et plus se verront offrir un repas le dimanche 20 octobre 2013 à la Salle Polyvalente.

Concernant le choix du traiteur, il a été décidé d'alterner entre les commerçants locaux.

Compte tenu des précédentes prestations servies par ceux-ci, le choix revient au boucher-traiteur Pierre JEANTROUX.

Le thème choisi est l'hiver.

Différents menus seront proposés aux membres du C.C.A.S lors d'une prochaine séance ainsi qu'une possible animation pendant le repas.

A l'unanimité, les membres du CCAS :

- **ACCEPTENT** le prix du menu à 24,00 € par personne (apéritif, boisson et service compris).
- **DECIDENT** d'accorder un bon d'achat d'une valeur de 22€ à toutes les personnes de 70 ans et plus n'ayant pu participer au repas de l'Age d'or.

Questions diverses.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 19h00.